



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

17.11.2008 D 12997

Bruxelles, le  
MARE/B1/OF/ig D(2008)

M. António Schiappa Cabral,  
Long Distance RAC  
C/Velázquez 41, 4°C. 28001  
Madrid  
Espagne

**Objet: Préparation de la réunion de la CICTA à Marrakech**  
**Référence: Votre lettre du 29 octobre 2008**

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre lettre du 29 octobre relative à la préparation de la réunion actuelle de la CICTA.

Les réunions régulières avec le LDRAC, et d'autres RACs suivant les sujets abordés, sont en effet un forum approprié pour la préparation de la participation de la Communauté européenne aux réunions des organisations régionales de pêche.

Concernant la préparation de la réunion annuelle de la CICTA à Marrakech, je ne peux que regretter que le LDRAC n'ait pas tenu de réunion pendant cette phase de préparation. Mes services ont toutefois tenu des consultations extensives, incluant notamment des réunions avec des représentants de l'industrie communautaire (notamment le 29 octobre) et des ONGs, pour certains membres du LDRAC.

De plus, la présence à Marrakech de ces mêmes représentants permettra de poursuivre davantage le dialogue en marge des réunions officielles. Je suis confiant que la limitation de la taille de la délégation communautaire, effectivement nécessaire pour des raisons d'efficacité, ne nuira pas à l'expression des points de vue des parties intéressées aux sujets à l'ordre du jour de la réunion annuelle de la CICTA.

Au regard de ces éléments, je ne doute pas que vous conviendrez que la démarche des services de la Commission n'était nullement « inadéquate » ou encore allant « à l'encontre de la PCP ».

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Fokion FOTIADIS